



Mise en œuvre d'une solution simple de rétention des EP à la parcelle

En octobre dernier, à Sendets (64), la société de terrassement Ferreira Horacio (2 employés) a mis en place un bassin de rétention des eaux pluviales à la parcelle d'un nouveau type : un kit Polystorm KMB mini bassin de type KMB12V1, proposé par Polypipe France.

La Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées impose à l'art. 4.4.2 de son PLU, la mise en place de systèmes de rétention des eaux pluviales à la parcelle. Aussi dans le cadre de construction privée, la mise en place d'un bassin de rétention est-elle requise. Sous le contrôle du service technique de l'Agglomération, il a donc été décidé de mettre en place un système de rétention de 12 m³.

L'originalité du kit choisi réside dans le fait que le fournisseur propose dans un seul et même produit des modules de rétention type SAUL (Structures Alvéolaires Ultra Légères) composant un bassin visitable et hydrocurable, ainsi que l'ensemble géotextile + géomembrane pré-fabriquées assurant l'étanchéité de l'ensemble.

La conception de ces kits est telle que M. Ferreira assisté de son fils ont pu assurer seuls la pose du kit, sans recours à un étancheur, dans un délai réduit d'une demi-journée, assurant ainsi au propriétaire de la villa un dérangement très limité dans le temps.

Les étapes de cette pose sont simples, à la portée de tous les terrassiers :

- 1 - Terrassement sur 1 m de haut, 6,5 m de long et 5 m de large.
- 2 - Déploiement du géotextile extérieur pré-fabriqués
- 3 - Déploiement de la géomembrane pré-fabriquée (angles soudés) puis du géotextile intérieur de protection, chaque élément du kit étant repéré par les indications de pose.
- 4 - Positionnement des modules en commençant par un coin.
- 5 - Raccordement des entrées/sorties PVC diam. 160 au canal de visite/curage et réalisation de l'étanchéité.
- 6 - Déploiement du géotextile de protection intérieur
- 7 - Fermeture de l'étanchéité par géomembrane :
 - réalisation des angles supérieures par pose d'un adhésif double face dédié (fourni),
 - déploiement de la couverture supérieure de la géomembrane,
 - réalisation de l'étanchéité entre géomembrane inférieure et géomembrane supérieure par pose adhésif double face dédié.
- 8 - Fermeture du bassin avec le géotextile extérieur déployé en première phase.
- 9 - Remblai.

La totalité du chantier ne requiert donc aucun outillage ni élément de manutention spécifique. Le terrassier est seul maître de la réalisation et de son organisation. La solution préfabriquée est conforme au PLU et peut être étendue à toute autre collectivité imposant une rétention à la parcelle, qui est, à ce jour, la mise en application la plus simple et la moins onéreuse à la fois pour les particuliers, les entreprises de terrassement et les collectivités de la loi sur l'Eau de décembre 2006.

